

Figure 1 : Le système culturel localisé

II. Phase 1 : fabrication d'un collectif entrepreneurial et récréatif

Nous présentons les différentes parties de cet audit récréatif qui a pour principe de saisir de l'intérieur le fonctionnement du SRL dans la manière dont celui-ci organise et développe les pôles d'activité et leur management. L'étude des relations entre les acteurs (organismes, institutions, entreprises...) et des publics (habitants et touristes) est fondamentale pour saisir le degré de correspondance et d'accord entre les deux sphères de cette « économie des rôles », au sens de Pages (1993). Les points de vue et les pratiques vécues, pris en compte et collectés, permettent d'inscrire cet audit dans le paradigme systémique, stratégique et participatif, à la différence d'un diagnostic qui est bien souvent ancré dans le paradigme structurel des territoires (Corneloup, 2002). C'est la dynamique d'un SRL qui est étudiée dans la manière dont ces pratiques récréatives sont appropriées et façonnées par les pôles d'activité et les gestionnaires du SRL.

Dans le cadre de cette partie, nous évoquons dans un deuxième temps, les éléments méthodologiques utilisés tout en effectuant un « retour sur expérience » pour rendre compte des problèmes rencontrés et des facteurs-clés de réussite à mettre en place pour tendre vers un audit récréatif de qualité.

II.1 Enjeux et définition de la phase 1

Comment qualifier le niveau de développement et de maturité d'un système récréatif localisé, propre à chaque territoire de pratique ? De quelle pratique parle-t-on ? Dans quel cadre institutionnel et professionnel ? Tout un moment d'incertitude, de tâtonnement et de gestation fut nécessaire pour finaliser le cadre de lecture d'un SRL. Fort de cette période, une matrice

d'expertise fut élaborée pour étudier les pôles récréatifs et leur qualité : pratiques en liberté, pratiques organisées, dynamisme des usagers et des pratiquants (habitants et touristes) et mobilisation et implication des acteurs collectifs, situés dans des habitats (hébergements, centres de vacances, villages...), au sein de ce processus organisationnel.

A la fin de cette période d'audits, réalisés par les développeurs RECREATER¹⁰, une expertise a permis d'évaluer, non seulement la multiplicité des parties prenantes présentes dans un territoire de pratique, mais la difficulté à observer l'existence d'un projet commun, d'une gouvernance politique et d'un ancrage dans un monde récréatif référent. La multiplicité des pratiques, des demandes et des acteurs rend difficile la définition d'un positionnement stratégique et d'un engagement dans un monde récréatif choisi et actif. Pourquoi telle pratique plutôt qu'une autre, tel sentier plutôt qu'un autre, tel équipement plutôt qu'un autre ? Des ajustements sont aussi à faire entre les différentes instances territoriales (communes, communautés de communes, département et régions). Au-delà des compétences affichées et définies se pose toujours la question des liens entre institutions et manières d'agir de chacun autour de projets référents.

Enfin, l'audit territorial avait aussi pour intention d'observer la présence de formes culturelles dans la façon dont le territoire favorise, active et conçoit des dominantes récréatives en fonction des préférences culturelles affichées : sport de compétition ou de détente ? Pratiques ludiques ou méditatives ? Jeux traditionnels ou expériences audacieuses ? Tourisme de découverte ou d'immersion dans des ambiances sensorielles ? Public familial ou jeunes à la recherche de moments festifs et alternatifs ?... A la lecture des préférences culturelles qualifiées, en dehors de l'Ardèche qui affichait un positionnement hypermoderne dans la valorisation d'ambiances audacieuse, épicurienne et ressourçante, peu de marquage culturel était observable. Bien souvent, la dominante va vers un tourisme de découverte, de choses à voir, de visites à faire, d'expériences ludiques à vivre et de produits locaux à acheter ou à consommer, tout en proposant quelques événements, spectacles et animations singuliers ou ordinaires. Tous affichent des curiosités paysagères, naturelles et patrimoniales comme ressources touristiques que l'on souhaite emblématique et spécifique à leur territoire. Mais peu de structures professionnelles proposent des concepts et des contenus culturels affinés et qualifiés par rapport à un projet culturel approfondi.

Bref, l'audit territorial a permis de révéler la dominante affichée vers un patchwork protéiforme, constitué d'une multitude d'activités et de cultures récréatives, sans entente autour d'un projet culturel qui agrège les acteurs et les publics à l'intérieur d'un monde récréatif partagé et élaboré en commun. Seule, importe l'intention de suivre, plus ou moins, les grandes tendances récréatives en vogue, que les mouvements culturels activent : découverte, expérience, divertissement, bien-être, terroir, développement personnel. Bien souvent, les brochures promotionnelles et le site internet des offices de tourisme révèlent le manque de marquage culturel et d'esthétisme territorial dans la façon de mettre en valeur leur territoire. C'est donc à partir de cet audit territorial, réalisé par les développeurs RECREATER, qu'un ancrage dans le territoire a commencé à voir le jour, en lien avec les différents entretiens et observations de terrain effectués. Les habitants, professionnels, institutionnels et acteurs du territoire ont pu, petit à petit, découvrir RECREATER et en saisir les apports à venir. De même, des restitutions collectives ont été faites pour mobiliser les locaux et les impliquer dans la mise en place de leur laboratoire récréatif lors de la phase 2.

¹⁰ Dans chaque territoire, nous avons un référent institutionnel (directrice de l'office de tourisme ou directrice temps libre au niveau de la communauté des communes), un développeur RECREATER et un accompagnateur culturel.

PROJET DE RECHERCHE-ACTION RECREATER

AUDIT TERRITORIAL ET ACTIVATION DE COLLECTIFS TERRITORIAUX

*Vous êtes à 100km de ça !
Le bonheur à l'état pur*

**MAI 2020
MAGALI LIN**

Vincent Thibeaud, chargé de mission RECREATER
Communauté de communes Gorges Causse Cévennes

« Le projet «RECREATER» est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage dans le Massif central avec le Fonds européen de développement régional »

Le projet « Mise en place d'un dispositif territorial de recherche-action dédié à l'entrepreneuriat récréatif en milieu rural » dit « RECREATER » est cofinancé par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage dans le Massif central avec le Fonds européen de développement régional

**Création des collectifs locaux RECREATER
Gorges Causse Cévennes**

Juin 2020



Document 1 : de l'audit récréatif au collectif RECREATER

II.2 Conseils et recommandations

Pour accompagner la réalisation de cet audit récréatif, il est possible de formuler quelques principes méthodiques à suivre pour mener à bien cette opération :

Quelques écueils à éviter

- Prendre le temps d’apprivoiser le territoire, de le parcourir et de le saisir par la pratique en situation et l’immersion dans les lieux vécus.
- Savoir rencontrer une diversité d’acteurs et de publics situés dans les différents pôles récréatifs du SRL.
- Non pas formaliser la connaissance émergente via des statistiques et des pourcentages, mais comprendre les principes et les processus qui animent la dynamique d’un SRL.
- Un système est ancré dans une organisation qui définit un champ des possibles parmi d’autres possibles. D’où la nécessité d’étudier au mieux les interactions et les ajustements qui interviennent dans le fonctionnement et la gestion du SRL étudié.

Des pistes pour progresser

- Il importe de prendre en compte qu’un territoire récréatif est une organisation qui nécessite de saisir le niveau de structuration et de développement du SRL. En fonction de l’intelligence collective présente, des coordinations mises en place et des connaissances partagées, il est possible de qualifier le degré de maturité d’un SRL. D’où l’importance d’observer et de récolter les référentiels professionnels, les outils d’analyse et les notions employés par les acteurs pour formaliser les pistes de progression possibles.
- Un cadre cognitif, relationnel et politique est toujours présent dans la lecture de cette organisation. Il permet de définir le niveau d’intervention possible pour renforcer le degré de maturité d’un SRL. A quel niveau se situe l’embarquement dans un projet stratégique et culturel des acteurs d’un territoire ? Qui adhèrent, qui résistent et qui souhaitent amplifier sa présence dans cette communauté des parties prenantes ?
- A quel niveau se situent les blocages et les forces adhésives ? D’où l’importance de saisir le degré de présence d’une esthétique, d’une forme culturelle et d’un monde récréatif signifiant et significatif pour les parties prenantes potentielles. Les pistes de progression concernent le degré d’engagement, de partage et de structuration des pôles récréatifs ; de gouvernance et de présence de formes culturelles référentes dans le territoire expertisé.

II.3 Outils et ressources commentés

II.3.1 Le système récréatif localisé

Un territoire rural récréatif se caractérise par la présence d’une organisation, plus ou moins formalisée, au sein de laquelle des pratiques récréatives sont présentes et prennent place. Celles-ci concernent les pratiques touristiques et de loisir, sportives et culturelles, normatives ou créatives. Elles sont développées au sein de pôles d’activités : en liberté (prat.lib), encadrées et payantes (prat.org), selon les initiatives des publics (habitants et touristes.lib) et dans des lieux institués (camping, centres de vacances, villages...). La prise en compte des quatre pôles permet de complexifier la lecture du SRL et d’intégrer tous les acteurs qui interviennent dans le développement de pratiques récréatives. On ne peut alors réduire la dynamique des pratiques

et de l'économie territoriale aux prestataires. Les campings, les villages comme les habitants sont aussi des forces récréatives locales qui participent à faire vivre ces activités.

Trois niveaux d'analyse sont possibles pour décrypter le fonctionnement d'un système récréatif localisé (SRL) et sa maturité organisationnelle, politique et culturelle :

- **Expertise des pôles récréatifs** : pratiques, structuration, qualité, poids économique et social, gestion, dynamique d'évolution. Perspectives envisageables dans les années à venir.
- **Gouvernance du SRL** : degré d'auto-organisation, formes de développement dominantes¹¹ (endogènes ou exogènes ; petites ou grandes structures...) ; coordination, projet politique, présence et rôle d'un organisme de gestion (O. T.,...). Jeux de pouvoir et de domination présents. Conflits observables. On fait ici référence à la théorie des formes de développement (Corneloup, 2022b) qui qualifie les dominantes gestionnelles présentes chez les différents acteurs territoriaux. Le principe consiste à souligner que les acteurs présents (parc naturel national, colonie de vacances, opérateur touristique, compagnie des alpes, association locale...) ont des conceptions du développement fortes différentes. En fonction des territoires, la présence et la place de ces acteurs ne sont pas les mêmes pour composer la carte politique du territoire concernée. Cette connaissance de celle-ci est un indicateur pour observer le degré d'existence d'une gouvernance récréative actuelle et à venir.
- **Marquage et forme culturels du territoire** : dans chaque pôle et au niveau du SRL, peut-on noter la présence de dominantes culturelles : compétition, ludisme, performance, virtuelle, ressourcement, découverte, free style... Des spécificités culturelles sont-elles observables (règles du jeu, environnement, difficulté, style de pratique, engagement...). Une force culturelle est-elle active qui amplifie l'attractivité et la valeur territoriales du SRL (ex. haut-lieu de VTT free ride...).

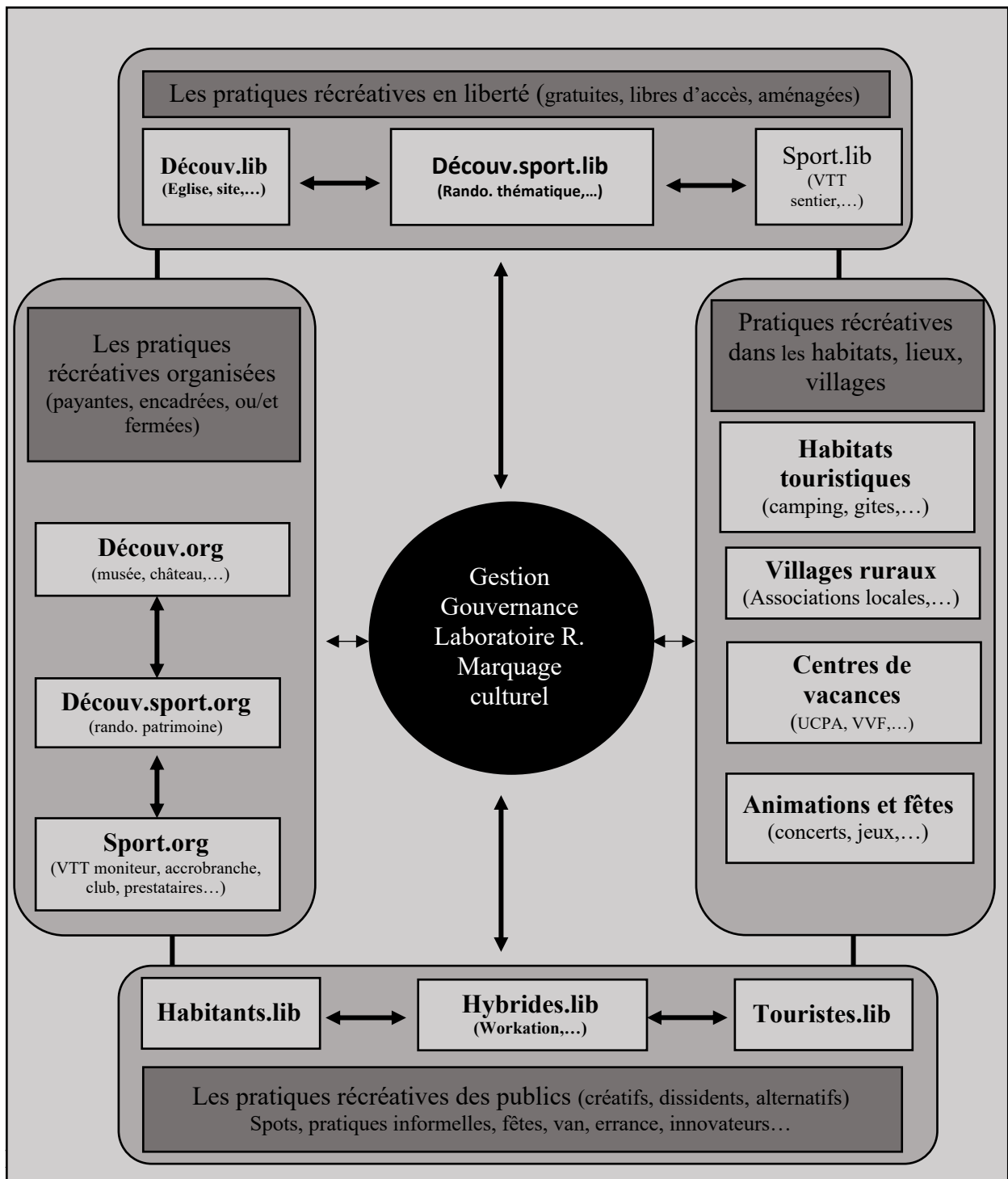


Figure 2 : Le système récréatif localisé

II.3.2 Les esthétiques territoriales

Il est aussi possible de saisir l'ambiance et l'esprit du lieu permettant de rendre compte d'une atmosphère, d'un climat social, d'un sens de l'accueil et d'une mentalité, spécifique à ce territoire. Cette esthétique se caractérise par l'existence (ou pas) de marqueurs culturels qui renforcent la présence de singularités culturelles : dimensions matérielles (habitats, couleurs, langues, marque de vêtement, spécificités géographiques...); mais aussi immatérielles (évènementiels, animations, artistes, musique, densité humaine, rythme, gastronomie, terroir, noms des rues et des magasins...). Concernant les pratiques récréatives, il s'agira d'observer la présence d'un style récréatif présent dans le territoire : contemplatif, sportif, dilettant, alternatif, routard, familial, branché, rétro, avant-gardiste, fêtards...).

L'enjeu d'une expertise de qualité consiste à rendre compte de la présence d'une chaîne culturelle de la valeur qui associe différents marqueurs dans une même monde récréatif. Plus s'observe la présence d'une chaîne culturelle de la valeur autour d'une ou de plusieurs pratique (s) récréative (s), plus celle-ci amplifie son attractivité et sa valeur dans le territoire : monde récréatif des églises romanes, itinérance de Saint Jacques de Compostelle, ultra-trail du Mont-Blanc, « spot » de VTT free style... Ces esthétiques territoriales renforcent l'adhésion à un univers commun, via la présence d'objets référents (tee shirt, casquettes, logo,...), de moments festifs et conviviaux et de communautés sociales et symboliques (réseaux sociaux, livres, community manager, figures emblématiques, récits,...).

Il est aussi possible d'observer la manière dont les prestataires, les habitants, les touristes ou les associations adhèrent ou pas à ces esthétiques présentes, amplifiant sa valeur et son ancrage locale. Si les territoires peuvent valoriser plusieurs esthétiques associées à des formes culturelles choisies ou pas, l'enjeu de RECREATER consiste à donner de la présence à un monde récréatif référent, comme base d'accord et d'adhésion à cet ensemble esthétique constitué.

Dans le cadre de l'audit récréatif, la démarche d'expertise consistait à observer la présence d'un style de pratique, d'une ambiance et d'une adhésion à une esthétique qui relie des personnes dans une même histoire, présence et vision du monde rural. Peut-on noter l'adhésion forte à une culture de la performance, de la contemplation, de la résistance à la normalité ou à l'écologie douce dans le territoire ? La dominante ludique et vertigineuse des années 1980-2000 est-elle prégnante dans les territoires expertisés ? Ou observe-t-on un tournant slow-récréatif significatif ? Sommes-nous en présence d'une transition récréative qui qualifie une intention d'engager le territoire dans une trajectoire récréative, réactive aux formes de développement, dominantes jusqu'à présent ? Quelles sont les dimensions esthétiques évocatrices de cette transition ? La développeuse territoriale a par exemple montrer la présence de plusieurs esthétiques dans le Cantal, sans faire état d'un marquage culturel référent. Mais plutôt une combinaison de marqueurs différents (document).



Document 2 : les esthétiques cantaliennes

II.3.3. Guide d'entretien acteurs (prestataires, loueurs, moniteurs, hébergeurs...)

Trois blocs d'expertise concernent l'étude du SRL d'un territoire : le bloc 1 étudie le fonctionnement des pôles récréatifs du SRL (gestion interne et conception du développement) ; les blocs 2 et 3 interrogent la gestion et le développement du STL dans son ensemble.

Au sujet du bloc 1,

Tous les pôles (pratiques en liberté, organisé...) nécessitent d'avoir une méthodologie pour interroger les secteurs de pratique, les modalités de pratique, la gestion et les pratiques culturelles dominantes. A titre d'illustration, pour accompagner les développeurs RECREATER dans la réalisation de leur audit, une méthodologie qualitative leur a été transmise pour les guider dans la conduite des entretiens à réaliser avec les professionnels du plein air et les touristes dans le cadre des pratiques effectuées, localement. Trois niveaux d'expertise du SRL furent proposés : satisfaction des pratiques vécues ; critique de la gestion existante ; connaissance et expertise des formes culturelles présentes. En plus de ces entretiens, il était demandé aux développeurs d'aller sur le terrain et de participer aux pratiques avec les touristes (participation observante) et d'effectuer des entretiens qualitatifs post-prestation.

Tout l'enjeu consiste à saisir les décalages entre le discours des acteurs (prestataires, institutionnels, hébergeurs...) et les publics. Le guide d'entretien est composé de variables d'étude qui renseignent sur la qualité gestionnelle existante, en adéquation (ou pas) avec les attendus des publics. Les sujets d'échange interrogent la qualité, la sécurité, l'accès, le prix... mais aussi les données informationnelles attendues et reçues. En lien avec le projet RECREATER, l'étude des formes culturelles présentes chez les professionnels du plein air n'est pas secondaire pour rendre compte du degré de développement de celle-ci et sa place dans le SRL de ce territoire : dominante culturelle, (en lien avec les formes culturelles), place de la transition et du développement durable, image du territoire, engagement observable dans la transition. Lorsque l'on interroge les acteurs (discours sur leur pratique et gestion de leur

activités professionnelles et des lieux de pratique, ambiance et esprit)) et que l'on étudie leur plaquette commerciales et sites internet, il est possible de saisir la forme culturelle référente dans leur façon de concevoir leurs pratiques professionnelles

Fort de toutes ces données d'enquête (entretiens et participations observantes) avec les acteurs et les publics des pôles du SRL, le développeur était à même de réaliser l'audit du SRL pour en saisir la qualité commerciale, le niveau de structuration et de gestion et la présence ou pas d'un marquage culturel référent dans l'étude des pôles récréatif du SRL. Comment la culture intervient dans la définition des prestations et le contenu des pratiques proposées ? Quelle conception ont-ils du développement, du client, du territoire et du management de leur entreprise ? De quelle forme de développement (Corneloup, 2023) sont-ils les plus proches : républicaine, éducative, marketing, développement local.... L'approche globale du marketing et du management ne permet pas de saisir les différences sociales, économiques, politiques et géographiques qui interviennent dans la façon de concevoir la culture d'intervention des professionnels du plein air en lien avec les styles de pratique des publics. D'où l'importance de comprendre la dominante gestionnelle qui existe ou pas dans le pôle récréa.org et quelles sont les forces de structuration de celui-ci.

Au niveau du bloc 2 et 3,

Au-delà de l'étude des pôles récréatifs du SRL (bloc 1) dans leur manière de se développer et de gérer les pratiques existantes, l'étude devait porter sur l'analyse du bloc 2 et 3 du SRL. La finalité consiste à comprendre le pilotage existant (ou pas) dans la gestion du SRL et la présence ou pas d'un marquage culturel (bloc 3 du SRL). Peut-on observer l'existence d'un projet de développement (et de gestion) et un projet culturel concernant le territoire dans son ensemble ??? La rencontre avec les institutionnels du territoire et les représentants de l'office du tourisme devient alors nécessaire pour saisir la structuration du bloc 2 et 3 du SR. Là encore, il semble important de saisir les dominantes qui caractérisent les logiques de développement intra et inter-pôles dans leur capacité à interférer sur la gestion globale du SRL. Le poids et la structuration des pôles ne sont pas identiques ; leur pouvoir n'est pas le même et leur autonomie ou leur dépendance au SRL global n'est pas, non plus, le même. La saisie des rapports de force, des conflits et des controverses qui animent les débats et les positions des acteurs dans la gouvernance du territoire est à prendre en compte pour qualifier le degré de structuration et de développement du bloc 2 du SRL. Tout comme il importe de saisir leur lecture de la transition, du développement durable et des formes de développement qu'ils considèrent comme référentes et légitimes : local ou global ; économie sociale et solidaire ou économie commerciale ; logique endogène ou exogène ; concentration ou diffusion ; massification ou public cible ; touriste ou habitant ; amplification ou régulation touristique ??? Bien des sujets qui animent les débats quant aux évolutions des politiques de gestion d'un SRL sont à saisir et à intégrer dans l'audit.

Cette étude devait se compléter par l'expertise des pratiques de communication (site internet et brochure touristique) pour saisir le lien entre le discours institutionnel affiché sur la stratégie marketing et la politique de développement, et le contenu culturel des supports communicationnels. Bien souvent, l'audit récréatif a permis de saisir la faiblesse du marquage culturel et le peu d'attention porté à la définition d'une chaîne culturelle de la valeur autour d'une forme culturelle référente. Enfin, l'audit ne serait pas abouti sans accorder de l'attention à l'esthétisme des lieux pour rendre compte de la présence d'une ambiance et d'un esprit des lieux qui qualifie l'adhésion à un univers culturel adhésif, ancré dans les interstices du territoire (vêtement, parler, couleur, marque de matériel, public présent, échanges sociaux, graphisme...). Tous ces éléments participent à renforcer l'attractivité d'un territoire par la présence de cet effet géographique qui donne du caractère et de la « colle sociale » à ce territoire : styles beaux, branchés, rétro... Cohérence de la chaîne culturelle de la valeur ; poids du marquage culturel dans la valeur économique des biens récréatifs.

**Pour illustrer la méthodologie, un exemple d'un guide d'entretien
(en lien avec la théorie des formes culturelles)**

**Les pratiques récréatives et sportives en nature des vacanciers et des habitants
(guide d'entretien bloc 1)**

Les pratiques récréatives et sportives concernées : toutes pratiques caractérisées par une implication corporelle, physique ou/et sportive : yoga, promenade, escalade, baignade, randonnée, canoë, spéléo, parcours patrimonial en nature, VTT...

Le lieu référent : le territoire local concerné à présenter avec une carte par exemple

Saisie des données : dictaphone (tout smartphone a un dictaphone).

Durée : de 10 mn à 30 mn

Objectifs

A l'intérieur des pratiques réalisées, ce sont les styles de pratique (vécues) qui donnent du sens aux relations développées avec l'espace de pratique.

Saisir les principes culturels, sociaux et géographiques qui participent à qualifier le contenu des pratiques récréatives et sportives emblématiques du territoire étudié.

Etudier le processus social par lequel le public qualifie sa relation avec le pôle concerné et les pratiques réalisées : accroche, accessibilité, parcours, accueil, sécurité, contenu culturel, appréciation de la pratique...

1 / Quelles sont les pratiques sportives, physiques et corporelles en nature que vous avez pratiquées durant vos vacances dans ce territoire (ou que vous pratiquez durant vos loisirs pour les locaux) ?

Lesquelles, combien de fois, importance, avec qui, dans quelle cadre ?

Relance : saisir les processus d'adhésion à ces pratiques (les facteurs d'accroche) et l'importance de ces pratiques dans le temps libre des personnes.

2 / Dans les activités pratiquées, quelles sont les situations sportives, physiques et corporelles que vous avez appréciées ou que vous appréciez ? cad les moments, les rencontres et les situations émouvantes et marquantes que vous avez adorés et vécus fortement ? (pour les locaux que vous adorez et vivez)

Relance : détail des expériences récréatives identifiées et pourquoi les considèrent-ils comme majeures et significatives ? aussi bien dans les pratiques encadrées et en autonomie

3 / Pour vous, en quoi ces pratiques sportives, physiques et corporelles expriment-elles un attachement et une relation au territoire X (ex. Causse, Tarn Cevennes) ? En quoi sont-elles spécifiques et caractéristiques de ce territoire ?

Relance : saisir les marqueurs récréatifs référents en lien avec les marqueurs patrimoniaux, art de vivre, artistique et sportifs. Sentiment de présence dans un lieu remarquable, exprimé par les expériences récréatives vécues.

4 / Pouvez-vous décrire en quelques mots, les aspects culturels, patrimoniaux, gastronomiques, architecturaux ou sportifs qui évoquent au mieux ce territoire ?

Relance : poids des expériences récréatives dans l'ensemble des marqueurs territoriaux

5 / Souhaiteriez-vous vivre plus de pratiques sportives, physiques et corporelles en nature dans ce territoire ? Lesquelles, pourquoi et dans quelle cadre ?

Relance : précisez les esthétiques recherchées envisageables, en lien avec le territoire

Document 3 : Exemple d'un guide d'entretien

Etude du pôle récréatif des pratiques en liberté (sport.lib)

1 / Méthodologie d'enquête

Observation, entretiens, documents d'expertise (à présenter)

2 / Cadre d'expertise

1^{er} cadre Évaluation de cette dynamique

- Les dynamiques des pratiques référentes (VTT, escalade, randonnée...) : comment chaque pratique est présente (aménagement, lieu, accès, communication...) au sein de ce pôle.
- Les perspectives de développement (pratiques dominantes, en baisse, émergentes).

2^{ème} cadre Les publics

- Les caractéristiques des publics présents : âge, sexe, CSP, profil, fréquentation, temporalité, dominante sociale (individuels, familles, mini-collectifs, tribus...).
- Leur satisfaction, leur appréciation des pratiques, les attendus...
- Les accès (voiture, vélo, train...) - mode de transport

3^{ème} cadre Les acteurs

- Les acteurs gestionnaires de ce pôle (association, individus, collectivités...) – les coûts de gestion, financement par qui ???
- Les acteurs économiques associés et les retombées économiques observables (achat de matériels, alimentation, restaurants, hébergement...). Qui et où sont-ils ? Leur approche de ce public, les évolutions observables, les attentes, les comportements à noter...

4^{ème} cadre Approche politique

Données empiriques récoltées sur le terrain + table ronde

- Les problèmes observables (sécurité, propriétaires, incivilité...) : entretiens, réseaux sociaux, médias, étude qualitative...
- Les conflits, controverses et représentations sociales observables (entretiens, réseaux sociaux, médias, étude qualitative, propos à l'OT...).

Synthèse

3 / Les dominantes culturelles observables (via les formes culturelles)

Les formes culturelles présentes

- Place de la forme traditionnelle, de la forme moderne... : où sont-elles présentes, dans quel cadre ? Caractéristiques de ces formes culturelles. Profil des pratiquants : contemplatifs, free riders, ludo-sportifs, écologistes, alternatifs, performance, dilettant...
- Les formes culturelles actuelles : en baisse, dominantes et émergentes.

Les marqueurs observables

- Présentation des profils culturels des pratiquants (observation, photos, entretiens...). Existe-il un style « Sancy » ??? comportements, style vestimentaire, style de pratique,...
- Les représentations sociales des lieux référents : images, lieux référents, imaginaires, symboles associés. Relation à la nature, aux animaux, aux marqueurs patrimoniaux.
- Les représentations sociales des pratiques dans ce territoire (jeune, dynamique, vieux, dans l'air du temps,...
- Les images référentes dans les supports de communication (place des pratiques en liberté sur le site de l'OT, dans les brochures, les cartes postales, les sites interne des pratiques.

Synthèse

4 / La gestion collective et institutionnelle de ce pôle

Animation, communication

- Les animations proposées (par qui, comment, dans quelle cadre).
- Leur positionnement culturel, social, local (ancrage dans un projet culturel de développement)

Gestion, collectif, gouvernance

- Acteurs pilotes ? Projets collectifs et territoriales ?
- Perspectives à venir.

II.4 Quelques apports théoriques à la suite de l'audit réalisé

Les pratiques récréatives en liberté constituent aujourd'hui un pôle récréatif référent dans un SRL. Si pour certains, la dominante sportive (sport.lib) est majeure (vététiste, grimpeurs, kayakiste...), d'autres accordent de l'importance, par différence, qu'aux pratiques de découverte (monument, points sublimes, paysages...). Mais il semblerait que bien des récréatifs combinent les pratiques découv.lib et sport.lib mélangeant le « culturel » et le sportif. La recherche d'un marquage culturel (de surface) via les sentiers de découverte, en lien avec un patrimoine géographique, fait partie des singularités territoriales recherchées et valorisées. Une place non négligeable doit, aussi, être accordée aux naturalistes (pratiques d'observation), tout comme aux pratiques motorisées (deux extrêmes culturelles) qui affectionnent les routes et les paysages ruraux. Un patchwork de pratiques est ainsi présent qui s'ajoute à la longue liste des nouvelles pratiques en liberté : parapente, VTT de descente, trail, canoë, VAE (vélo à assistance électrique), petite randonnée de proximité... Jusqu'à présent, en-dehors des pratiques hivernales en station, vivre des vacances réussies induisait des déplacements motorisés importants sur les lieux de vacances. Demain, cette dominante sera-t-elle encore acceptable ?

Concernant le pôle des pratiques organisées, là encore se retrouvent en nombre les pratiques de découverte (découv.org), sportives (sport.org) et mixtes (découv.sport.org). La valeur économique (retombées directes) de ce pôle est importante pour tous les opérateurs ruraux qui pèsent fortement sur la gestion du SRL. La connaissance fine de ce pôle permet de dévoiler la présence de sous-catégories sportives qui qualifient ce marché : entre les loueurs de matériaux et d'animaux, les prestataires sportifs, les parcs-aventure, les accompagnateurs ou encore les gestionnaires de stages et de séminaires, des singularités professionnelles s'activent autour d'une dominante à majorité ludique et sensationnelle. A noter que la dominante culturelle s'inscrit dans l'esprit de la culture fun, théorisé par Loret (1995) ; ce qui induit bien souvent l'absence de contenus culturels affinés pour amplifier l'ancrage dans un projet professionnel et territorial élaboré. La dominante est à la fois technologique, sécuritaire et fonctionnelle pour favoriser le vécu d'expériences hédonistes, sans contrainte et avec un maximum de sensations vécues. La mise en scène et la scénarisation sont faibles ; la nature est un support aménagé pour une connexion a-cosmique avec le milieu présent. Nous sommes en présence de la première (les techniciens sportifs) mais surtout de la deuxième génération des professionnels des sports de nature (les marketeurs animateurs), telles que nous les avons théorisées dans une publication scientifique (2002). L'important est la priorité donnée à la gestion des flux et des relations hédonistes et éphémères des publics avec la nature de surface. La notion d'expériences à vivre (pour soi et ses partenaires) devient la notion récréative référente (Frochot, 2014).

La grande nouveauté dans ce processus concerne ce troisième pôle lorsque l'on accorde de l'intention au public (habitants et touristes) dans leur capacité à composer leur temps de pratique en fonction de leurs aspirations, humeurs, rencontres et intentions récréatives. On parle de plus en plus de la présence de créatifs culturels (Ray, Anderson, 2001) pour évoquer la disposition des publics à créer des pratiques, des jeux, des moments festifs, des micro-aventures et des fictions en lien avec différentes scénarisations extimes développés. Entre l'écriture de carnets de voyage, de récits construits pour les amis, les parents ou les petits enfants (au retour de vacances), la passion pour le pain et les semences locales, des mises en scène via des selfies et des stories ou les connexions des visites patrimoniales avec des histoires personnelles, bien des expressions récréatives sont possibles. Elles expriment la volonté d'être acteur de ses vacances mais aussi dans certains cas de s'encanailler, de faire des petits pas de côté, de pratiquer le rurbex (en lien avec la notion d'urbex) et de vagabonder ici ou là en véhicules

aménagées, en bivouac et en itinérance. Ajoutons aussi toutes les pratiques des naturalistes à la recherche d'observation d'animaux, de fleurs ou de milieux naturels spécifiques.

Bien des locaux sont aussi engagés dans des pratiques personnalisées en lien avec la nature (jardinage, cueillette, chasse, pêche, bois...) mais aussi entre amis pour composer de multiples sorties dans la ruralité de proximité. A noter aussi l'existence de collectifs locaux tels que nous les avons rencontrés à Pied de Borne-Fougère qui se mobilisent contre le sur-tourisme et s'activent pour développer leurs activités de loisir de proximité. Le rôle des foyers ruraux en Lozère est aussi à retenir. Ils constituent une force locale importante pour proposer de multiples pratiques à destination des habitants. Ce sont tous ces publics qui participent à façonner l'autochtonie récréative de leur territoire dans cette intention de donner de la réalité à leur habitabilité territoriale. Pour illustrer le propos, on peut se référer au foyer rural d'Ispagnac (les p'tits cailloux : <http://www.foyer-rural-quezac.fr/>). Ils sont créateurs d'un laboratoire rural en ayant déjà toutes les caractéristiques d'un laboratoire récréatif via toutes les pratiques sportives, artistiques, écologiques et festives qu'ils organisent pour donner naissance à un tissage relationnel du territoire. Leur projet est global dans l'intention de faire vivre toute une communauté locale, habitante du lieu et donnant naissance à un intra-lieu (qui se nourrit des interactions sociales, culturelles et écologiques développées entre actants du territoire).

Concernant les touristes, différentes pratiques amorcent l'existence de relations singulières avec le territoire. Les mouvements des greeters, du couchesurfing, d'habitat chez les locaux et de séjours personnalisés que chacun compose à sa façon participent de cet emballement de ce pôle récréatif. Dès lors, des compétences novatrices sont demandées au personnel des offices de tourisme pour répondre à ces attentes d'un nouveau genre, tout comme l'émergence des réseaux sociaux et des communautés de pratique 3.1 (Mao, Obin, 2019) active cette vitalité sociale (Maffesoli, 1993). Sans doute, faut-il aussi noter la présence de éco-récréatifs qui souhaitent renforcer leurs rencontres avec le territoire pour s'immerger dans la ruralité rurale celle qui fabrique un tissage relationnel avec les différentes entités humaines et non humaines du territoire. Les foyers ruraux (et différentes associations locales) participent de ce mouvement comme les adeptes du slow tourisme qui activent d'autres manières d'habiter le territoire vécu. La notion d'habitabilité récréative (Corneloup, 2023) pourrait traduire cette autre manière de qualifier les attendus et les pratiques de ces alternatifs à la modernité touristique classique.

Synthèse sur le bloc 2

L'élaboration du SRL d'un territoire ne va pas de soi. Il a fallu plusieurs mois de tâtonnement pour sa constitution avant de le transmettre aux développeurs RECREATER. Sans doute, est-il perfectible dans la déclinaison des contenus. Mais sa finalité consiste surtout à faire prendre conscience aux acteurs et aux institutions que leur territoire est engagé dans un SRL au sein duquel plusieurs niveaux de développement, de gestion et de régulation sont possibles. Des compétences spécifiques sont nécessaires pour en saisir le fonctionnement et en améliorer la logistique et la fonctionnalité. Il permet aussi d'avoir une lecture globale du SRL pour qualifier les dominantes et les singularités du territoire quant aux orientations à envisager par la suite. Des prolongements sont possibles concernant l'approche financière des pôles (investissements, retombées économiques,...) et marketing (qualité, satisfaction,...).

Mais au-delà de ces améliorations envisageables, son existence permet d'envisager un audit du SRL dans la manière d'évaluer sa valeur, issue des appréciations portées par les acteurs et les publics lors d'une étude Qualité réalisée. L'évaluation de l'économie des rôles (au sens de Pages, 1993) permet de saisir les représentations sociales et politiques présentes et dominantes quant à l'appréciation des pôles et des pratiques existantes lors de cette confrontation des discours acteurs/publics, post audit. Peut-on alors noter des décalages, des consensus, des controverses et des points de tension qui alimentent le débat public concernant l'approche

politique du SRL ? Tout en ajoutant que nous sommes bien en présence d'un audit récréatif qui concerne avant tout l'évaluation des pratiques récréatives vécues. Sur un plan méthodologique, cette étude d'opinion nécessite la constitution d'un guide d'entretien pour échanger lors de tables rondes ou d'entretiens personnalisés avec les acteurs et les locaux. La finalité est d'évaluer le degré d'appartenance politique au projet récréatif du territoire et les zones d'ombre et de tension observables. Les contenus des thèmes d'étude doivent porter sur les pratiques récréatives telles que celles-ci sont appropriées par les acteurs/publics.

Synthèse sur le bloc 3

Enfin, l'enjeu de cette partie est de saisir la présence ou pas d'un projet culturel, porté par les acteurs de la communauté de communes (direction, acteurs récréatifs...), comme intention d'agir sur certains aspects de développement du SRL. A quel niveau souhaitent-ils intervenir ? Les aspects sécuritaires, les aspects marketing, les équipements... et en lien avec quelques dominantes culturelles ? Les références au cadrage théorique sur les pratiques territoriales du projet (Corneloup, 2023) permettent de qualifier le niveau stratégique et conceptuel du territoire dans la façon de concevoir sa politique de développement. Avec l'hypothèse qu'un territoire de haute qualité d'intervention est engagé dans le niveau 4 des projets territoriaux (Tableau 3). Détour nécessaire pour celui qui souhaite qualifier le monde récréatif et les formes culturelles retenus et qualifiés collectivement. On touche dans cette perspective les liens avec les théories des territoires innovants (Talandier, 2009) dans leur capacité à définir une intelligence d'intervention en lien avec un capital cognitif de développement. Le niveau quatre étant pour nous le niveau le plus abouti d'engagement dans la projection envisagée concernant la trajectoire territoriale à suivre dans les années à venir. Tout simplement, car la culture est la dominante territoriale qui qualifie la valeur économique des biens de consommation, mais aussi celle qui produit une mise en récit du territoire sur un plan politique.

<i>Acteurs référents</i>	<i>Système d'action</i>		<i>Pratiques sociales</i>
<i>Technicien</i>	↔	<i>Projet fonctionnel (Equipement, logistique...)</i>	↔ <i>Individus</i>
<i>Marketeur</i>	↔	<i>Projet marketing (produits, services, qualité...)</i>	↔ <i>Clients</i>
<i>Développeur local</i>	↔	<i>Projet territorial (communauté de pratique)</i>	↔ <i>Usagers</i>
<i>Développeur culturel (uni-vers culturel)</i>	↔	<i>Projet culturel territorialisé (laboratoire récréatif)</i>	↔ <i>Pratiquants (style de pratique)</i>

Tableau 3 : les types de projet de développement